

CR Commission

Cohésion sociale, enfance-jeunesse, culture et loisirs

Mardi 24 février 2026 à 18h

Elus :

Argol	Magali CHESSE	Excusée
Camaret-sur-Mer	Muriel LE MEROUR	Présente
Crozon	Dominique GUILLOIS	Présente
Landévennec	Marie-Claire CARIOU	Présente
Lanvéoc	Christelle GAOUYER	Présente
Le Faou	Ludovic LASSAGNE	Excusé
Pont-de-Buis lès Quimerc'h	Aurélien LE BOT	Présent
Rosnoën	Martine LE GUIRRIEC	Excusée
Roscanvel	Thouria AIT OUCHANNIK	Présente
Telgruc-sur-Mer	Yves LE MOIGNE	Présent

Technicien CCPCAM :

Hubert LE BRENN	Présent
Alain PREDOUR	Présent
Aurélie CABON	Présente

Partenaires invités

Chargé de Mission accès aux droits - CRIJ	Clémentine Le Berre	Présente
--	---------------------	----------

Ordre du jour

CTG

- 1/ Dispositif accès aux droits des jeunes : présentation de la feuille de route
- 2/ Séjours jeunes
 - Calendrier
 - Projet ULAMIR
- 3/ Point sur l'harmonisation ALSH : retour du bureau
- 4/ CLIC : retour du bureau
- 5/ Informations et questions diverses
 - Demande de subvention pour l'association Les amis de l'Améthyste

CTG

1/ Dispositif accès aux droits des jeunes : présentation de la feuille de route

L'expérimentation en cours vient affiner le diagnostic jeunesse. Clémentine, la chargée de mission, aborde la démarche en souhaitant répondre à la question « Qui sont les jeunes ». Les premières rencontres montrent la diversité des jeunes et de leur situation. Les personnes âgées entre 15 et 25 ans passent de nombreuses étapes dans la vie. Il est important de présenter les jeunes dans leur diversité.

Le territoire est inégalement couvert. On compte 4 animateurs jeunesse. A travers la réflexion menée dans le cadre de cette expérimentation, il est important d'aborder différents niveaux d'actions : le portage politique jeunesse du territoire, la coordination des dispositifs jeunesse du territoire et l'animation jeunesse.

Les différents points identifiés dans le cadre de l'étude menée par la CAF et le CRIJ ainsi que les premiers contacts de la chargée de mission, identifient chez les jeunes une attente concernant plusieurs thématiques. De nombreuses d'entre elles peuvent être traitées dans le cadre de Permanences Information Jeunesse qui

répondent aux questions directement des jeunes. Deux sujets importants en revanche nécessitent d'être approfondies : la santé et la mobilité.

Les axes principaux de la feuille de route :

Point 1 -aller à la rencontre des jeunes : au démarrage de la feuille de route, voilà ce qui a été entamé comme réflexion avec les animateurs jeunesse, en prenant comme points d'appui les espaces qui accueillent déjà les jeunes ou fréquentés par les jeunes. A Camaret-sur-mer, la chargée de mission va se rendre dans les lieux de fréquentation des jeunes (cafés, skate parc, ...) ; elle a démarré des permanences infos jeunes et sera présente à l'espace jeunes de Pont-de-Buis lès Quimerc'h, les premiers samedis du mois. Les jeunes du foyer de Lanvéoc ont été consultés, et souhaitent accueillir des permanences info-jeunes qui pourraient être thématiques, en fonction de leurs besoins. Sur les autres communes, il faut continuer à réfléchir aux allers vers possibles.

Point 2 -incarner la jeunesse sur le territoire : un projet de Portrait de jeunes avec Transistoc'h (réaliser un travail radiophonique avec les jeunes pour qu'ils puissent dire qui ils et elles sont, quels sont leurs envies, leurs besoins, ce qu'ils font, comment ils vivent le territoire), un deuxième projet en réflexion avec Transistoc'h => organiser un dialogue en utilisant l'outil radio entre les jeunes et les élus dans le cadre de l'émission Politeïa.

Point 3 -Projet sur les thématiques importantes du diagnostic :

Prévention et réduction des risques => travailler sur des lieux festifs garantissant la sécurité => un endroit où les jeunes se sentent bien pour faire la fête. Souhait d'anticiper la période estivale, et les grands temps de fêtes.

Mobilité : mener un travail avec les jeunes de la Mission Locale afin de tester les mobilités des jeunes et réfléchir quand on ne peut pas bouger, à quoi on ne peut pas avoir accès (à des services de santé, à des loisirs/de la culture, etc), pour travailler concrètement sur l'accès aux droits et aux services.

De manière générale, on observe qu'il est plus facile de rencontrer les jeunes lorsqu'il existe sur la commune un lieu identifié et animé. Quand il n'y a pas d'espaces, il y a un manque. A noter que les parents constituent une porte d'entrée vers les jeunes. Une réflexion peut être menée sur un système de mobilité pour les jeunes afin d'accéder aux espaces jeunes déjà existants.

2/ Séjours jeunes

Cette année, 160 jeunes pourront partir en vacances dans le cadre des séjours jeunes organisées par la communauté de communes. Le budget pour l'accès aux vacances des jeunes est passé de 57 000 euros à 97 000 euros. L'opérateur qui a remporté l'appel à projet pour 3 ans est les Francas.

Hubert le Brenn rappelle que la contribution de la communauté de communes aux séjours des jeunes est possible grâce à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires perçues par les communes. Cela contribue à l'accès aux vacances des jeunes de l'ensemble du territoire.

Cette année, les jeunes seront accueillis sur un site situé à 30 minutes de Nantes. C'est un espace avec un lac, une petite forêt où plusieurs activités (Canoé Kayak, Tir à l'Arc, voile, ...) sont proposées sur place. Le site accueille 230 enfants en même temps.

Deux groupes seront constitués, 11-14 ans et 15-17 ans. L'opérateur pourra adapter les effectifs en fonction des inscrits.

La CAF a revalorisé le quotient familial des familles qui pouvaient bénéficier d'une aide au départ en vacances. Afin de maintenir un coût raisonnable pour l'ensemble des familles du territoire, les tarifs en lien avec les quotients familiaux ont été retravaillés.

L'année précédente, il y avait peu d'enfants venant d'une famille ayant un quotient familiale bas. Un travail est engagé avec le CDAS afin de toucher les familles à bas revenu.

Séjour ULAMIR

Quentin, le référent jeunesse du centre social travaille avec des jeunes sur l'organisation d'un séjour. Le projet est élaboré avec les jeunes. La destination choisie est l'Ariège. Une enveloppe de 10 000 euros est disponible à la communauté de commune pour soutenir le séjour.

3/ Point sur l'harmonisation : retour du bureau

Le projet d'harmonisation des centres de loisirs se construit. Le point concernant l'harmonisation des tarifs a été reporté car la CNAF réfléchit à une harmonisation des tarifs à l'échelle nationale. Le Finistère devrait être un département d'expérimentation. Une mise en œuvre est programmée pour septembre 2027.

La formation des agents est un point à faire évoluer rapidement. Effectivement, le territoire est insuffisamment doté d'agents ayant le BAFD. Cette situation peut mettre certaines communes en difficulté. Lors de la réunion avec les directeurs généraux des services, il a également été évoqué la mutualisation d'un poste BAFD pour répondre aux urgences. La faisabilité va être étudiée.

Concernant la compensation intercommunale, Alain Prédour récupère actuellement les budgets des communes afin de définir un coût à la journée moyen. Il restera néanmoins à traiter la question des communes limitrophes à l'intercommunalité. Comment les accompagner dans cette contractualisation ?

4/ CLIC : retour du bureau

La présentation de l'étude du CLIC et du scénario envisagé a été présentée à l'ensemble des maires lors d'une conférence des maires. Les maires n'ont pas questionné la nécessité de renforcer le service. En revanche, ils souhaitent que le CH de crozon continue à porter le CLIC. A l'issue de cette rencontre, les élus ont exprimé le besoin d'échanger avec la directrice du CH de Crozon.

Cette rencontre a été organisée le mardi 24 février en bureau des maires. Madame Peretti a expliqué les raisons pour lesquels le CH de Crozon ne jugeait pas pertinent de continuer à porter le CLIC. L'ensemble des maires jugent important que le service reste au sein du CH de Crozon et a demandé à Madame Peretti d'étudier le maintien du CLIC au sein du CH de Crozon avec une augmentation du soutien financier garantissant un bon fonctionnement du service.

Madame Peretti doit revenir vers la communauté de communes après en avoir échangé en conseil de surveillance et avec la directrice du CHU de Brest.

5/ Informations et questions diverses

❖ Job dating métiers du tourisme et de l'hôtellerie restauration

⇒ 31 entreprises inscrites.

⇒ Clémentine du CRIJ et Quentin du centre social ULAMIR avec la Mission Locale ont organisé en amont du Job dating deux mercredis après-midi pour accompagner les jeunes dans la rédaction de CV, lettre de motivation, notions de droit du travail, etc.

❖ **Demande de subvention : les Amis de l'Améthyste**

⇒ Avis favorable de la commission

❖ **Rencontre Kaniri Ar Mor**

⇒ La réunion prévue vendredi 27 février est reportée à une date ultérieure.

❖ **Formation BAFA**

⇒ Yves le Moigne et Alain Prédour ont été rencontrer les jeunes inscrits à la formation BAFA.

La formation s'est très bien passée. Certains d'entre eux ont déjà trouvé leur stage pratique.

Un temps de rencontre avec Alain et Clémentine et les animateurs jeunesse du territoire, va leur être proposé, ainsi qu'aux jeunes des promotions 2024 et 2025, le samedi 28 mars.